

13. Le surintendant du recensement de 1891 a-t-il pris connaissance de l'objection énergique élevée contre la reconnaissance des chiffres extraordinaires de 1891, qui ont été donnés comme représentant le nombre réel des Français en Canada? Et s'est-il livré à quelque sérieuse investigation au sujet de cette question importante? Si tel est le cas, à quelles conclusions est-il arrivé par son étude statistique?

14. Les renseignements fournis devront être accompagnés des instructions données aux énumérateurs pour le recensement de 1881 et pour celui de 1891.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné, que la dite adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général par ceux des membres de cette Chambre qui sont membres du Conseil privé.

Alors, sur motion de l'honorable M. Bowell, secondé par l'honorable M. Angers, La Chambre s'est ajournée.

Mardi, 7 février 1893.

Les membres présents étaient :—

L'honorable *JOHN JONES ROSS*, Président.

Les honorables messieurs

Allan,	Dever,	Macfarlane,	Poirier,
Almon,	Dickey,	MacInnes (Burlington),	Power,
Angers,	Flint,	Masson,	Primrose,
Armand,	Glasier,	McDonald (C.-B.),	Prowse,
Bellerose,	Gowan,	McInnes (Victoria),	Read (Quinté),
Bernier,	Guévremont,	McKay,	Reesor,
Boulton,	Howlan,	McKindsey,	Reid (Cariboo),
Bowell,	Kaulbach,	McMillan,	Robitaille,
Boyd,	Kirchhoffer,	Merner,	Scott,
Casgrain,	Landry,	Miller,	Sutherland,
Chaffers,	Lougheed,	Montgomery,	Vidal,
Clemow,	Macdonald (I.P.-E.),	Moutplaisir,	Wark.
DeBlois,	Macdonald (Victoria),	Perley,	

PRIÈRES.

Les pétitions suivantes ont été présentées et déposées sur la table :

Par l'honorable M. Clemow :—De la Compagnie du chemin de fer Port-Arthur, Duluth et de l'Ouest.

Par l'honorable M. Lougheed :—De George Alexander et autres, de la ville de Calgary et autres lieux.

Par l'honorable M. Bernier :—De la Compagnie du chemin de fer du Manitoba et du Sud-Est.

Par l'honorable M. Almon :—De G. Frederick Fisher et autres.

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes ont été lues :

De la Compagnie du chemin de fer Canadien du Pacifique, demandant un acte qui confirme une certaine convention conclue par la Compagnie du chemin de fer Grand-Tronc et la corporation de la cité de Toronto avec la pétitionnaire au sujet de terrains et de travaux de chemins de fer, dans l'enceinte de la dite cité.